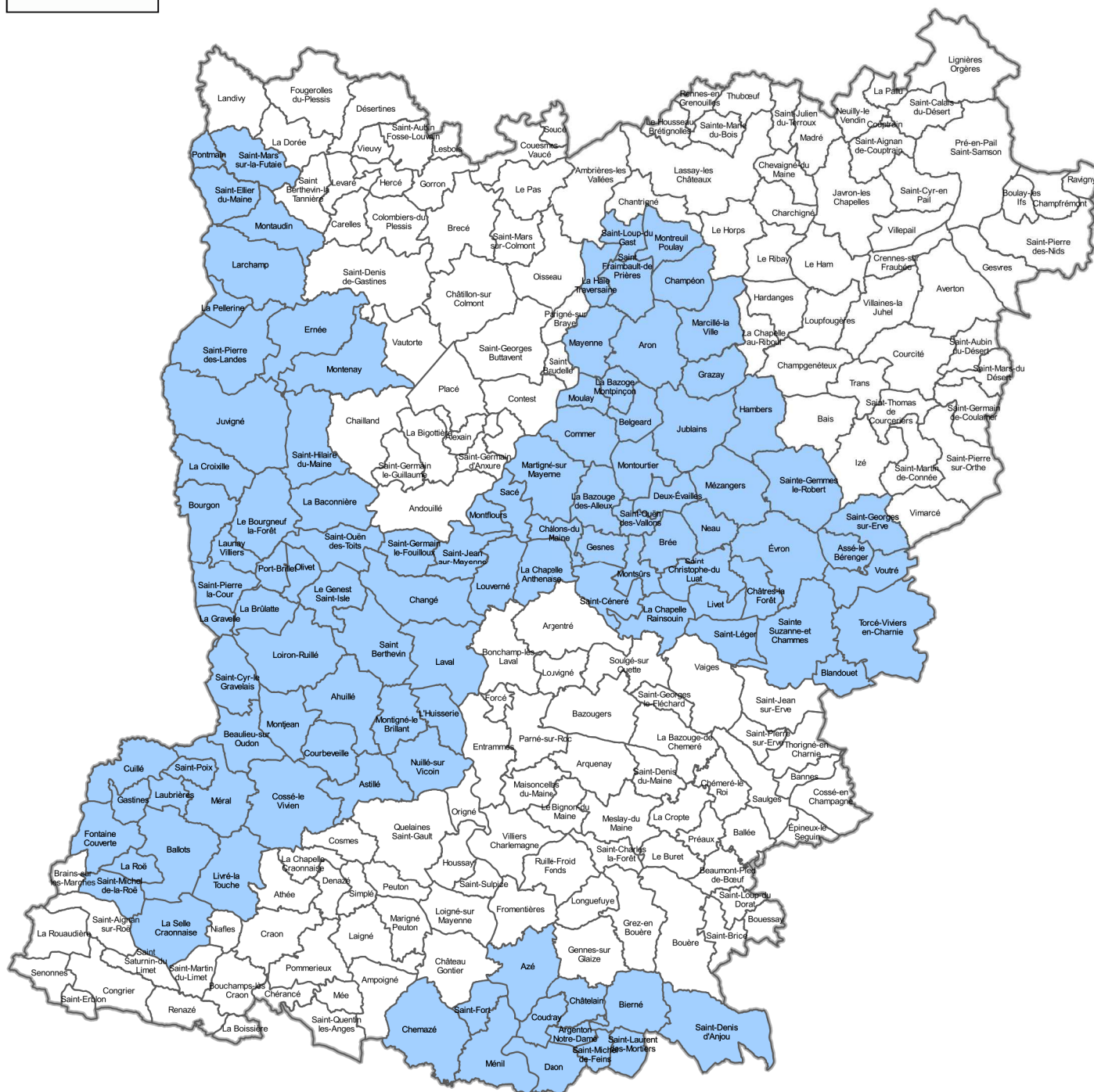


Zones écologiques à risque particulier vis-à-vis de l'infection de l'avifaune par un virus IAHP



5 0 5 10 15 20 km



Niveau de risque

Zones écologiques à risque particulier

Source : Arrêté ministériel du 16 mars 2016 relatif aux niveaux du risque épizootique, en raison de l'infection de l'avifaune par un virus IAHP et aux dispositifs associés de surveillance et de prévention chez les volailles et autres oiseaux captifs.